**SGAMI Ouest**

**Direction de l’Administration Générale et des Finances**

Bureau zonal des achats et des marchés publics

## **Certificat de visite**

OBJET : Travaux de création d’un atelier de réparation automobile mutualisé au sein de la caserne de gendarmerie Buquet à Brest (29)

Je soussigné(e)

certifie que la société

représentée par

candidate pour la consultation visée en objet s’est rendue sur le site pour en effectuer la visite.

Le candidat reconnaît avoir reçu un exemplaire du présent certificat.

**Clause de confidentialité** : Les données confidentielles détenues par l’Administration et dont le candidat potentiel a connaissance à l’occasion de la visite du site présentent un caractère confidentiel, suivant les modalités édictées page 3 du présent document.

Le candidat s’engage à préserver leur confidentialité et s’interdit toute communication écrite ou orale sur ces sujets et toute remise, même partielle de documents à un tiers.

FAIT en 2 exemplaires

A Brest, Le

Signatures (Précédées de la Mention «lu et approuvé» manuscrite)

|  |  |
| --- | --- |
| LE CANDIDAT  Nom : | LE REPRESENTANT DE L’ADMINISTRATION  Nom : |

**SGAMI Ouest**

**Direction de l’Administration Générale et des Finances**

Bureau zonal des achats et des marchés publics

## **Procès-verbal de visite**

A l’occasion de la visite du site, le candidat a posé les questions suivantes :

Réponses apportées par le pouvoir adjudicateur ou par le maître d’oeuvre

Les réponses seront diffusées à tous les candidats en temps utile et feront partie des pièces constitutives du marché listées au CCAP.

Le présent procès verbal sera annexé à l'acte d'engagement du titulaire.

***1.Informations confidentielles.***

Pour les besoins du présent Engagement, sont considérées comme confidentielles les informations communiquées dans les pièces présentées en objet.

***2. Engagements de confidentialité.***

Le candidat s’engage, sous réserve des stipulations du paragraphe 3 ci-dessous :

a) à prendre toutes les mesures de précaution et de protection pour conserver les Informations Confidentielles comme telles, et à ne pas les divulguer, les copier, les reproduire ou les diffuser en tout ou partie à quiconque, sans accord écrit préalable du Maître d’ouvrage ;

b) à ne pas utiliser les Informations Confidentielles, en tout ou partie, à d’autres fins que celles relatives à l’exécution du marché public ;

c) à s’assurer que chaque personne à qui le candidat a transmis des Informations Confidentielles soit avisée du contenu du présent Engagement et reçoive instruction de considérer comme strictement confidentielles lesdites informations qui lui auront été transmises et d’en maintenir la confidentialité en respectant les engagements prévus au titre du présent document.

Le candidat se porte garant de la bonne exécution de l’obligation de confidentialité pour les personnes auxquelles il aura communiqué l’information.

***3. Propriété des Informations Confidentielles.***

Toutes les Informations Confidentielles et leurs reproductions, sur quelque support que ce soit, transmises par le Maître d’ouvrage resteront la propriété de celui-ci.

***4. Restitution des documents.***

A l’issue de la procédure de passation, en l’absence d’offre ou en cas de rejet des offres le candidat s’engage à ne conserver aucune copie des Informations Confidentielles transmises par le Maître d’ouvrage en procédant à la destruction desdites Informations Confidentielles.

***6. Responsabilité.***

Le candidat reconnaît également avoir été informé qu’un manquement à cette obligation de confidentialité engage pleinement sa responsabilité.

***7. Droit applicable et juridiction compétente***

Cet Engagement est régi, pour sa validité, son existence, son interprétation et son exécution, par le droit français. Tout différend concernant la validité, l’exécution ou l'interprétation du présent Engagement sera de la compétence des tribunaux français.